



Atelier sur « la Convention Internationale STCW-F : Application et perspectives dans la formation en pêches maritimes par les pays membres du REFMA »
(2 - 3 Mai 2016)

3ème Assemblée Générale du Regroupement des Etablissements de Formation Maritime Africains

(4 Mai 2016)

Note d'Information pour les Participants

Date de la rencontre

2 - 3 - 4 Mai 2016

Lieu de la rencontre

- Hôtel El Minzah (Tanger)
- Adresse : Rue de La Liberté, TANGER, MAROC
- Téléphone : [+212 5393-33444](tel:+212539333444)
- Site web : www.elminzahleroyal.com
- Réservations individuelles
Tél : +212 5393-3344
E-mail : direction@elminzah.com

Documents de la réunion

En plus de la **note conceptuelle**, vous trouverez en pièces jointes l'**ordre du jour** provisoire en anglais et en français. Des informations supplémentaires pertinentes, y compris la **liste des documents**, sont accessibles depuis la page Internet de la réunion

(<http://comhafat.org/fr/agenda.php?id=33>).

Langues

L'interprétation sera assurée en anglais et en français pour toute la durée de la réunion.

Financement

Les frais de participation des personnes sponsorisées sont à la charge de la COMHAFAT (Billet d'avion, frais de séjour et Per diem). Afin de faciliter le paiement du Per diem applicable conformément au Règlement de la COMHAFAT, les personnes sponsorisées sont priées de soumettre

leurs cartes d'embarquement et les photocopies de passeports au secrétariat au cours de la rencontre.

Enregistrement

Tous les participants sont priés de bien vouloir confirmer leur participation aux adresses e-mail suivantes : secretariat.comhafat@gmail.com et hayat.comhafat@gmail.com avant le **25 avril 2016**.

Visa

Les ressortissant(e)s des pays suivants : Sénégal, République de Guinée, Gabon et Côte d'Ivoire n'ont pas besoin de VISA d'entrée au Maroc. Les ressortissant(e)s des pays qui ont une Ambassade ou un Consulat Marocain sur leur territoire sont priés de demander le visa d'entrée au Maroc dans leurs pays respectifs. Le Secrétariat de la COMHAFAT peut, à la demande, adresser une Note Verbale aux autorités marocaines pour faciliter l'obtention du visa d'entrée.

Concernant les participants issus de pays où il n'existe pas de Consulat ou d'Ambassade du Maroc, le Secrétariat de la COMHAFAT s'adressera aux autorités marocaines pour leur demander de fournir les visas à l'arrivée à l'Aéroport International Mohamed V de Casablanca. Dans ce cas, les participants concernés devront faire parvenir, avant le 25 avril 2016, une copie scannée de leur passeport au Secrétariat de la COMHAFAT (mkarima241@gmail.com et secretariat.comhafat@gmail.com).

Transfert aéroport-Hôtel

Le transfert aéroport-lieu de résidence-aéroport est assuré par la COMHAFAT.

Santé

Nous vous recommandons de vous munir d'une assurance médicale valable pendant votre séjour au Maroc.

Climat

La température à Tanger durant le mois de Mai varie entre : 15°C et 20°C.

Monnaie

Le MAD (Dirham Maroc) est la monnaie nationale au Maroc. Le taux de change du dollar au MAD est d'environ US\$1 = 9.92469 MAD. Ce taux varie.

Autres informations de voyage

Heure locale correspond à l'heure GMT +01h:00

L'alimentation électrique est de 220-240 volts. Veuillez noter que les connecteurs sont ronds.

Arrangements Techniques et Logistiques

Pour tous les arrangements techniques et logistiques veuillez contacter :

Mme Karima CHOUKRANI

E-mail : mkarima241@gmail.com,

GSM : +212 6 33 42 73 53

Mme Hayat ASSARA

E-mail: hayat.comhafat@gmail.com

GSM : +212 6 51 23 93 04

Tél: + 212 30 77 42 21/22.

NOUS VOUS SOUHAITONS UN BON VOYAGE AU MAROC.